

Economie politique de l'édition numérique

Six conférences

coordonnées par Pierre Mounier et Gérard Wormser

(contact : pmounier@ens-lsh.fr ou gwormser@free.fr)

ENS Ish, Parvis René Descartes, Métro Debourg, Lyon 7^e

Salle Jean-Toussaint Desanti, de 17h30 à 19h30, entrée libre

Les réseaux numériques entrent dans l'âge éditorial. Des stratégies de mise à disposition sont à l'oeuvre tant du côté des acteurs publics (CCSD, Revues.org, PUL...) que du côté de l'édition privée (CAIRN...). Les logiques de l'offre, avec la constitution de pôles spécialisés du côté des grands éditeurs scientifiques (Elsevier..), se voient contrecarrées par des politiques publiques visant à répondre à des besoins par la mise en place de consortiums universitaires, comme le Canada l'esquisse actuellement (Erudit). L'édition numérique est-elle en passe de prendre durablement le relais des institutions liées à la diffusion « papier » ? L'alternance des supports signale-t-elle la différence entre la circulation des recherches et la diffusion des connaissances ?

Les moteurs de recherche donnent à ces discussions scientifiques une profondeur de champ démultipliée par les requêtes de chacun. Cependant, les objectifs cognitifs de moteurs de recherche tels Google sont limités, comme l'ont déjà souligné plusieurs scientifiques. De plus, les évolutions en cours prennent en compte les choix économiques des éditeurs, qui conditionnent leur approche de la mise en ligne des contenus. Quelles positions les institutions publiques peuvent-elles assumer ? La BNF a ouvert le débat en France. La question est également posée aux universités.

30 novembre 2006 Edition et industries de la connaissance

Gérard Boismenu (Université de Montréal, consortium *Erudit*);

Jean Kempf (Université Lyon 2, *Presses Universitaires de Lyon*);

Animateur : Patrick Bazin (Directeur de la *Bibliothèque municipale de Lyon*).

25 janvier 2007 De nouveaux processus éditoriaux

Paul Mathias (Collège International de Philosophie, Lycée Henri IV)

Marin Dacos (*EHESS, Revues.org*)

Jean-Claude Guédon (visioconférence – *sous réserve*)

Animateur : Yves Winkin (*ENS-LSH*)

Conférences suivantes

15 février Convergence texte-son-image

Internet et le Web extraient l'écrit du superbe isolement dans lequel pouvait le tenir le livre imprimé. La convergence de l'oral et de l'écrit, du texte, de l'image et du son, devient chaque jour plus aisée à mettre en oeuvre, en particulier du fait de la démocratisation des outils d'édition. Le « multimédia », tenu à première vue pour un embellissement, une illustration de la publication jouera un rôle stratégique : il rend disponibles les matériaux, les sources du travail intellectuel. Les possibles techniques recourent ainsi les « données » et « corpus » des sciences humaines.

28 mars De la lecture à la lecture-écriture

La révolution des technologies intellectuelles est souvent aperçue uniquement sous l'angle des pratiques de lecture, mais ses conséquences sont sans doute encore plus importantes en ce qui concerne les pratiques d'écriture. Quelles conséquences cette évolution peut-elle avoir sur l'édition en SHS, dont une des fonctions est d'organiser le partage des rôles et des pouvoirs autour de la production et de la diffusion des savoirs ?

26 avril Sémantique de l'électronique

L'évolution récente des pratiques documentaires dégage un modèle « communautaire » qui enrichit les données collectées soit par de multiples modifications relativement anonymes (Wikipedia), soit par la constitution de listes de diffusion ou de sites informatifs qui se signalent par la place prise par les noms d'auteurs et les éléments propres à nourrir les débats entre membres d'une même communauté. Jamais la validation par les pairs n'a pu être une pratique aussi générale. Ces pratiques de validation et leur explicitation deviennent le coeur de la légitimité (autorité) des contenus diffusés sur support électronique.

24 mai : Quelle gouvernance pour l'édition numérique ?

Les évolutions identifiées lors des séances précédentes remettent en jeu toutes les positions établies. Chaque acteur tente de trouver sa place dans un paysage en mutation. La révolution numérique engendre de nouvelles formes de régulation, dont la légitimité encore problématique affaiblit les instances traditionnelles de médiation,. Quelle rôle attribuer aux acteurs privés, à l'acteur public, aux communautés de producteurs de contenus ?